

maisons paysannes de l'aude

Connaître
Sauvegarder
Restaurer les
maisons de pays



N° 40

BULLETIN DE MPF 11

Janvier 2020

Le processus de mise en œuvre de la nouvelle réglementation thermique 2020 qui portera sur le bilan Énergétique total et sur la consommation Carbone sur le cycle de vie (d'où son nouveau nom de Réglementation Environnementale) est prêt de son terme.

Si l'intention est louable, l'application si elle s'avère possible, va entraîner complexité, spécialisation, surcoût ... voire perte de bon sens.

De quoi accroître le « clivage » actuel qui se manifeste et de façon de plus en plus radicale si l'on en juge par le réseau « Extinction Rébellion » qui à Carcassonne se mobilise contre la bétonisation des terres agricoles et le projet en cours de zone commerciale Rocadest.

Les prochaines municipales sont aussi l'occasion de faire avancer la transition d'autant plus que la majorité des leviers se situent au niveau local.

L'association « Conscience Verte », le Collectif pour une transition citoyenne, ... s'emploient à sensibiliser, mobiliser les candidats à ces élections.

*Aidons-les, sans oublier les monnaies locales telles que **Le Souriant** dans la Haute Vallée de l'Aude, qui stimulent les circuits court, éthiques et leurs liens sociaux.*

Une bonne et heureuse année 2020.

Les événements

Les samedis de la route du bois tout au long de l'été

Beau succès pour cette première édition de ces samedis.

Alors que les artisans ont pu montrer leur réalisation à Courniou le 20 juillet (scierie du SOMAIL, O.

GAYRAUD, VIDAL Bois ...) et partager un repas de produits locaux, les autres associations partenaires (L'ABEILLE, APHYLLANTE ENVIRONNEMENT, THYM BRUYERE et TRAMONTANE, POLEN) nous ont fait découvrir le 6 juillet et les 3 et 10 août, notamment à Cassagnole, outre bien sûr les différentes essences d'arbres, la flore, la faune et la géologie particulièrement riche dans ce contexte géographique très varié (altitude, climat ..).

Sans oublier la scierie Le pas de l'arbre, devenue menuiserie et l'impressionnante charpente en bois massif local destinée à protéger le moulin à blé bio de Chiffre (Ferrals les Montagnes).

Un grand Merci à l'association pour ces belles journées et bonne route au projet.



Table ronde « construire en terre allégée aujourd'hui » à Lodève le 8 octobre

A l'occasion d'une formation professionnelle les organisateurs 3PCO, Eco-Pertica (organismes de formations écologiques) et Eco-Lodeve nous ont convié à voir le chantier et les travaux en cours de projection de terre-chauvre sur les murs du tiers lieu « Les Moulignes ».

La démonstration de ce projet innovant d'isolation en forte épaisseur a été suivi de la présentation de l'avancement des guides de bonnes pratiques sur la terre crue dont seul celui relatif aux briques n'est pas encore approuvé.

Le renouveau de la terre crue, matériau le plus écologique qui soit, passe par des procédés modernes de mise en œuvre tout au moins pour de grandes surfaces.

Conférence - débat le 18 octobre au Grand Narbonne

Cette conférence organisée par le CAUE avait pour titre « Jardinez les rues et les façades de nos villages ». Les rues la plupart étroites de nos villages ont tout à gagner par la mise en place aux pieds des maisons de plantes grimpantes ou pas : légumes - couleurs des fleurs - masqués ou au contraire mise en valeur de l'architecture ; mais surtout absorption de l'humidité et confort thermique tant du bâtiment que de la rue sans oublier le développement des liens sociaux par cette action engageante tant sur le plan individuel que collectif.

Il est rapporté qu'un mur couvert de lierre peut diminuer sa température en été de plus de 10°.

Saluons cette action du CAUE de l'Aude dont l'on peut voir les effets à

Montolieu, à Bram ... et qui fait l'objet d'une plaquette très pratique qui vient compléter le mini-guide « Quels végétaux pour le Languedoc - Roussillon ? » édité par L'Union Régionale des CAUE en Languedoc - Roussillon en 2014.

Formation « Pro-Paille » du 4 au 8 novembre à Loubières (09)

Nous étions quatorze dont quatre architectes à cette formation, organisée pour la deuxième fois par Ecorce à l'aide de deux formateurs.

Cette formation « normalisée », vise à connaître les règles professionnelles de la construction en paille qui en sont à leur 3ème version.

Elle comprend autant de théorie que de pratique et est finalisée par une évaluation des connaissances qui si elle est positive permet d'obtenir l'attestation nécessaire aux professionnels pour pouvoir assurer leur chantier.

Autant dire que rien de l'ossature en bois, jusqu'aux enduits ne devrait à présent nous être étranger. Nous disposons d'ailleurs d'une mallette pédagogique partiellement conséquente disponible à la délégation.

Une construction en paille est très intéressante pour reconstituer la partie haute d'un bâtiment ancien voire le surélever sans parler bien sûr de réaliser une extension contemporaine.



Journée d'information sur le projet RE2020 à Carcassonne le 3 décembre : (6ème et dernière journée en région)

L'amphi du lycée Charlemagne était plein à l'occasion de la présentation de l'avancement de la nouvelle réglementation de la construction neuve qui devrait porter non seulement sur l'Énergie mais aussi sur la consommation Carbone, d'où son nom RE (Réglementation Environnementale).

La réduction du Carbone et la prise en compte dans l'Énergie consommée de l'Énergie grise doivent constituer de nouveaux paramètres de conception d'un projet toutefois de nombreuses difficultés apparaissent dans l'expérimentation en cours :

- Techniques : les matériaux et équipements qui représentent jusqu'à 80% de l'impact ne sont connus qu'au stade

réalisation du projet et leur caractéristiques énergie et carbone issues des Fiches des Déclarations Environnementales (FDES) et des Profils Environnemental Produit des Équipements (PEP) n'ont pas forcément été déterminés jusqu'à présent (30% sont forfaitaires).

- Soutenabilité économique (temps d'étude important - compétences).

- Formation de tous les acteurs qui devront obligatoirement collaborer ce qui est une excellente chose.

A noter que les produits bio-sourcés notamment ceux confectionnés sur chantier sont peu caractérisés pour l'instant et le stockage carbone n'est pas pris en compte (l'émission en fin de vie est par ailleurs incertaine).

Inis.fr : Données environnementales des produits et matériaux du bâtiment.

Obec.izuba.fr : Expérimentation E+ C- en Occitanie
Batiment-energiecarbone.fr/preparons-re2020

Brèves

Nous avons été sollicités pour deux visites conseils au cours de ce semestre. Les propriétaires entendent s'entourer de multiples avis, ce qui est bien dans l'esprit de MPF.

En voici les grandes lignes :

- La première porte sur une maison vigneronne. La propriétaire après étude de marché envisage d'en faire un ou plusieurs gîtes et de découvrir la cave pour les doter d'un espace extérieur. Un architecte du patrimoine en tout cas un architecte sensible au bâti ancien va être sollicité. Nous avons suggéré de réaliser en préalable un relevé (avec diagnostic) toujours indispensable pour une maison importante.
- La deuxième porte sur une maison bourgeoise de la même époque entourée d'un grand terrain. L'isolation des combles est bien sûr une priorité. L'attaque de la charpente par les capricornes est principalement consécutive au manque d'aération. Quant au chauffage pour l'instant électrique, la cheminée existante semble t-il est la seule opportunité. La présence du terrain est l'occasion de mettre en place un puits canadien ou provençal alimentant également le futur poêle.

Vincent LORENS enseignant à BATIPOLE sur la maçonnerie se propose d'aider la délégation, et même de devenir délégué. Un grand merci à lui.

La délégation du fait de l'état de santé de son délégué ne compte plus que quelques adhérents, 12 cette année, alors que l'on était plus de 20 jusqu'en 2010, merci de renouveler votre soutien.